

Histoire & Patrimoine

Mémoire de gadzarts / Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt



«Le Crotoy, vue de l'embouchure de la Somme», par Richard Parkes Bonington, détail. Eau-forte gravée par Newton Fielding, visible à Abbeville. C'est de ce petit port de Picardie que le duc de Liancourt quitte la France pour l'Angleterre le 18 août 1792.

«LE CROTOY», RICHARD PARKES BONINGTON/MUSÉE BOUCHER-DE-PERTHES

1792-1799

Le temps de l'exil

Ce quatrième des six volets⁽¹⁾ consacrés à la vie de François de La Rochefoucauld, duc de Liancourt, retrace la fuite du Duc et ses sept années d'exil en Grande-Bretagne, puis aux États-Unis et, enfin, dans le reste de l'Europe. Des voyages dont il tira des enseignements «utiles» qu'il partagea, à son retour, avec ses contemporains.

Tout juste débarqué sur les côtes anglaises, près d'Hastings, en cette fin de journée du 18 août 1792, le duc de Liancourt se dirige vers l'auberge la plus proche. Là, il demande à boire : «A pot porter !» On lui apporte une bouteille d'alcool qu'il descend presque d'une traite. Assoiffé, il en demande aussitôt une autre, qu'il boit tout aussi avidement. Ce qui suit, il ne s'en souviendra pas. Complètement ivre, il perd connaissance et on doit se mettre à plusieurs pour le monter dans sa chambre et le mettre au lit. Et lorsqu'il se réveille au milieu de la nuit, il n'a aucune idée de l'endroit où il se trouve ni de ce qui lui est arrivé. Cette magistrale gueule de bois ne lui fait pas pour autant oublier la France qu'il vient de quitter. Son moral est au plus bas.

Cette anecdote pittoresque, mais peu connue, de l'arrivée du duc de Liancourt en Angleterre est rapportée par Fanny Burney, femme de lettres anglaise, dans son Journal⁽²⁾. Fanny Burney n'est autre que la nièce du célèbre économiste et agronome Arthur



L'exilé La Rochefoucauld-Liancourt, 48 ans environ, vu par le peintre et naturaliste américain Charles Willson Peale.

Young, qui offre l'hospitalité à son ami le duc dans son domaine de Bradfield Hall, à Bury St. Edmunds, dans le Suffolk. Là, François Alexandre de La Rochefoucauld, qui y retrouve son fils aîné, se sent en sécurité. Il y séjournera jusqu'à son départ pour l'Amérique du Nord, en 1794. En attendant, il se remémore plus sereinement les conditions périlleuses de sa fuite de France.

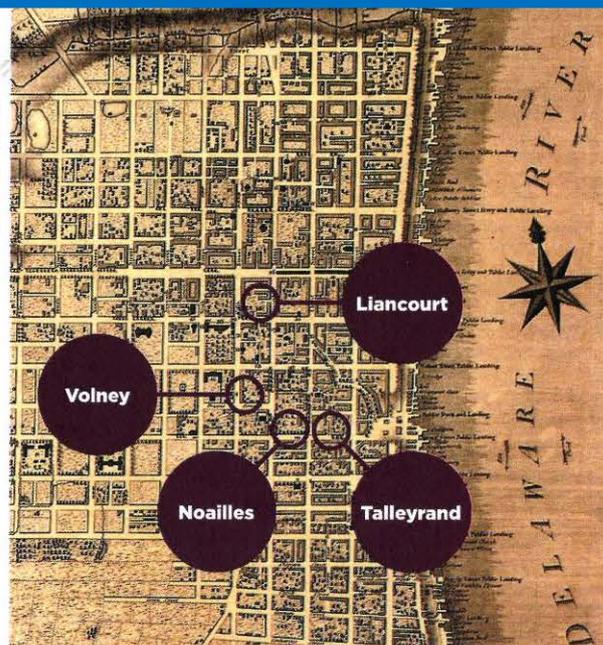
Une traversée mouvementée

L'épisode de son départ depuis le petit port du Crotoy, en baie de Somme (Picardie), dans une barque de pêcheurs, est relaté par Victor Trembay en 1856⁽³⁾ et repris

⁽¹⁾ Lire AMMag de mai 2018, p. 50, de juin-juillet 2018, p. 60 et de septembre 2018, p. 76.

⁽²⁾ «The Journal and Letters of Fanny Burney» [Madame d'Arblay], vol. 1, 1791-1792, ed. Joyce Hemlow, Oxford University Press, 1972.

Extrait d'un plan de Philadelphie de 1797 reproduit dans «When the United States Spoke French», de François Furstenberg (Penguin Press, 2015). C'est dans le quartier de Society Hill que se regroupaient les immigrants français de la Constituante. Le duc de Liancourt, hébergé par la famille Chew, habitait à quelques rues d'autres exilés célèbres comme Talleyrand, Volney ou le vicomte Louis Marc Antoine de Noailles. Gagné par l'envie de découvrir le Nouveau Monde, il y restera moins de six mois.



dans la «Revue de Picardie» par M. Praroud : «[...] à Abbeville, le duc se confia à M. du Bellay, chef alors de l'amirauté [qui] le fit déguiser en matelot et le conduisit lui-même au Crotoy [...]. Après bien des démarches [...], on s'adresse à Nicolas Vadunthun, bon pilote, qui chargeait pour Boulogne.» Il faisait encore nuit ce matin du 18 août lorsque «Nicolas Vadunthun s'achemina vers le port avec le duc [...]. L'ancre est levée et le sloop fait route pour l'Angleterre. À un mille à peine, une petite embarcation aborde le navire ; c'était la chaloupe de Jean Raymond, qui apportait les caisses du duc.» Après avoir chargé ces bagages et déjoué un complot de l'équipage prêt à tuer leur noble passager pour l'alléger de ses «richesses», Nicolas Vadunthun vogue vers l'Angleterre, jusqu'à ce qu'une chaloupe anglaise, de celles «qui couraient en tous sens avec l'espoir intéressé de recueillir quelques Français fugitifs», accoste le bateau. Après d'âpres tractations, et moyennant cent cinquante francs, le duc monte à bord et débarque à Hastings, enfin «libre».

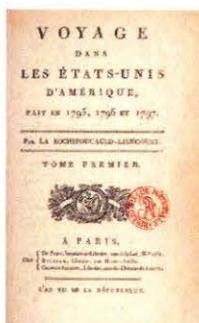
Recueilli par Arthur Young, le duc rêve de regagner la France assez rapidement. Mais une succession d'événements douloureux va contrarier ce projet. D'abord, la mort de son cousin, le duc Louis de La Rochefoucauld, lapidé à Gisors le 4 septembre 1792. Cet assassinat est un grand choc pour le Duc. Ensuite, la demande de divorce de son épouse, qu'il accepte le 16 octobre, pour sauvegarder quelques biens propres. Puis, en décembre, le procès du roi, son ami⁽⁴⁾. Il envisage de revenir pour témoigner en sa faveur. Trop risqué. Il se contente alors d'envoyer des courriers de soutien sincère et rédige un «Mémoire à Monsieur de Malesherbes, défenseur du roi». Cette lettre ouverte n'est pas lue à la Convention qui instruit le procès, mais il apprend que le roi l'a appréciée. Resté loyal aux armées françaises contre la coalition européenne, il se fâche ensuite avec son fils aîné, François, parti rejoindre sans son consentement l'armée des émigrés (l'armée des princes). Enfin, la mort de Louis XVI, le 21 janvier 1793, le frappe au cœur. Ne voulant pas abuser trop longtemps de l'hospitalité d'Arthur Young, il se décide à rejoindre les États-Unis.

Vers le Nouveau Monde

Le 28 septembre 1794, François de La Rochefoucauld, devenu duc de La Rochefoucauld depuis la mort de son cousin, s'embarque sous le nom d'Halbenlab, de nationalité suisse, sur le «Pigow». Il est accompagné de son chien Cartouche, un gros barbet de 6 ans qui le suit fidèlement. Après une longue et éprouvante traversée, il débarque le 16 novembre à Philadelphie. Il n'y resta qu'à peine six mois. Ce qui est encore la capitale des États-Unis accueille une importante colonie d'exilés français. Mais le duc s'y ennue. Il tient un carnet où il relate ses faits et gestes quotidiens, s'intéresse aux prisons de la ville. Mais ses compatriotes, arrogants et vaniteux, l'in-supportent. Le 5 mai 1795, le voilà reparti pour le premier de ses trois voyages d'études

⁽³⁾ «Notice sur M. le duc de La Rochefoucauld, ancien pair de France» par Victor Tremblay, 1856. Disponible en téléchargement sur le site gallica.bnf.fr

⁽⁴⁾ Voté le 3 décembre 1792 par la Convention, suite au «Rapport sur les crimes imputés à Louis Capet» remis le 6 novembre par une Commission constituée de 24 députés, il se déroulera du 10 au 26 décembre.



Le tome I de «Voyage dans les États-Unis d'Amérique». Les notes de voyage du Duc fourniront la matière à 8 volumes, riches d'observations sur l'état de l'Amérique du Nord à la fin du XVIII^e siècle.

en Amérique du Nord. Il visite les territoires du Nord-Ouest, le Canada et découvre le problème des Amérindiens. Le deuxième voyage, en 1796, l'envoie vers le sud, jusqu'à Charleston ; il y décrit la douloureuse réalité de l'esclavage et de la traite qu'il condamne. Le troisième voyage, en 1797, lui fait connaître la future capitale en construction, Washington. Le Nouveau Monde lui offre une matière à réflexion si riche que la publication de ses notes à son retour nécessitera pas moins de huit volumes!⁽⁵⁾ Fin 1797, le duc rejoint l'Europe. Il retrouve son fils aîné en février 1798, dans l'enclave danoise d'Altona, près de Hambourg, où de nombreux immigrants ont trouvé refuge. Il se rapproche de la France, mais ses espoirs sont contrariés par le Directoire, en proie à de graves dissensions. Déçu, il envisage de retourner aux États-Unis. Mais fin 1799, après le coup d'État du 18 brumaire et l'arrivée au pouvoir de Bonaparte, il est enfin autorisé à rentrer. La protection de Talleyrand, qu'il a côtoyé notamment à Philadelphie, fut décisive. Rayé définitivement de la liste des émigrés le 21 avril 1800 par un arrêté des consuls contre-signé par Fouché, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt retrouve son pays à 53 ans, presque ruiné, mais avec des projets «utiles» en tête. ■

Michel Mignot (Cl. 60)

⁽⁵⁾ Lire «le Duc en Amérique», par M. Harmant (Ch. 61), dans AMMag d'oct. 2014, p. 52.

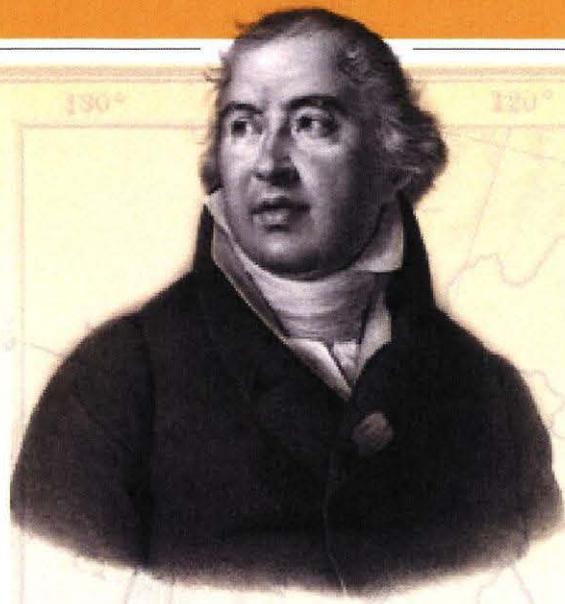
Sources : «Un philanthrope d'autrefois La Rochefoucauld-Liancourt», par Ferdinand Dreyfus (Plon, 1903) ; Fondation AM, le «Livres d'Arts et Métiers» ; «le Voyage en Amérique de LRL», par Daniel Vaugelade (éd. de l'Amandier, 2010) ; recherches au Crotoy par Michel Mignot (Cl. 60) et Christian Boyer (Bo. 79).

Pendant ce temps-là, en France...

Durant l'exil, les biens parisiens du Duc ont été mis sous séquestre, l'hôtel de la rue de Varennes mis à disposition du ministère de la Guerre, sa maison de la rue Plumet vendue. Cher aux populations de l'Oise, son domaine de Liancourt a été sauvegardé. Cette gratitude décida les autorités à conserver le château et le parc, à condition qu'ils servent au public. Ainsi, après avoir été une prison, le domaine fut affecté en 1795 à l'École

nationale de Liancourt qui rassembla, sur le modèle de l'École des enfants de l'Armée du Duc, outre les effectifs de Liancourt, ceux des écoles militaires parisiennes de Popincourt et de Saint-Martin-des-Champs. Près de 500 de nos grands Anciens ont connu cet environnement scolaire avant d'être transférés au château de Compiègne en juillet 1800, après le retour officiel du Duc à Liancourt. ■ M.M.

Histoire & Patrimoine



Le récit de voyage du duc de La Rochefoucauld-Liancourt aux États-Unis révèle l'humanisme du fondateur de l'École d'Arts et Métiers et l'étendue de sa curiosité pour ce pays neuf qu'il a, exil obligé, étudié durant trois ans sous tous les angles.

Les «Voyages en France» de son ami anglais Arthur Young ont inspiré au duc de La Rochefoucauld-Liancourt le titre et le genre de son «Voyage dans les États-Unis d'Amérique», publié en l'an VII (fin 1797-début 1798), à son retour en Europe. Ce fut l'un des deux seuls livres parus en France à cette époque sur les États-Unis⁽¹⁾. Agrémenté de cartes, de tableaux, de glossaires, de notes, le «Voyage» offre, en 8 tomes, une observation minutieuse du pays. Le Duc s'intéresse à ses habitants et à leurs mœurs, à la géographie, topographie et géologie, au climat, à la faune et la flore, à l'économie, au commerce, à l'agriculture et l'industrie, à l'administration, à la législation, à la finance et fiscalité

1795-1797 **Le Duc**

locale et nationale, mais aussi à la justice (thème qui lui est cher) et à la politique (il y côtoiera notamment le président Washington et le futur président Jefferson, le vice-président Adams, des gouverneurs, Benjamin Franklin...).

L'ouvrage ne suscita pourtant pas l'intérêt des lecteurs. Au moment de sa parution, les relations entre la France et les États-Unis étaient fortement dégradées. En 1796, l'Angleterre a décrété le blocus contre la France. Le traité anglo-américain est ressenti par les Français comme une trahison. Chez les Américains des villes, la crainte de la «contagion révolutionnaire» domine l'opinion et gagne les dirigeants.

Grand départ vers le Nouveau Monde

Le 10 août 1792, la chute de la royauté précipite le départ du Duc. Ses biens ont été saisis. Il est ruiné. Le Duc part pour l'Angleterre [lire encadré]. Puis, le 28 septembre 1794, sous le faux nom de Mr Halbenlab, s'embarque à bord du «Pigow» à destination de Philadelphie. Le récit du «Voyage» commence en 1795, à son départ de cette ville. Le Duc s'y ennuie. Il veut découvrir le grand pays. Philadelphie était alors la capitale fédérale en même temps que celle de l'État de Pennsylvanie, modèle de l'organisation politique, sociale et religieuse du Nouveau Monde. Sous l'influence humaniste de William Penn⁽²⁾ et des quakers, la réforme du code criminel y avait été instaurée en 1790. Elle restreignait l'application de la peine de mort et proscrivait les mauvais traitements. La Constitution fédérale de 1787 est fondée sur des valeurs de recon-

naissance de la puissance divine, de foi dans le progrès, de probité intellectuelle et économique, de primauté de la réussite économique et sociale individuelle. Il n'y a pas de noblesse de sang ni de robe. Pas de droits héréditaires. Pour exercer un mandat électif, il faut avoir fait la preuve de sa capacité à se constituer un patrimoine. Le suffrage est censitaire. Le Duc dénonce l'individualisme triomphant : «La valeur de l'homme est un peu trop estimée, en Amérique, par la fortune qu'on lui suppose.» Il étudie ce modèle comme un scientifique et étudie un phénomène physique et son évolution.

Les États-Unis au berceau de leur histoire lui offrent un terrain d'observation privilégié. La population y est peu dense⁽³⁾. Une agglomération de trois cents habitants est une ville. Au recensement de 1791, les États-Unis comptaient 3,9 millions d'habitants, dont 3,2 millions de blancs et 700 000 esclaves noirs. «L'immense territoire du Nord-Ouest de l'Ohio, trop peu peuplé pour former encore un État, [...] qui, dans une étendue de plus de deux cent cinquante millions d'acres, ne contient pas quatre mille blancs. Les Indiens en sont les habitants les plus nombreux, quoi qu'ils ne le soient pas beaucoup.» Ce territoire a le statut de district, administré par «un gouverneur, un secrétaire et trois juges nommés par le président des États-Unis».

Les Indiens étaient réputés préférer les Français aux Américains et aux Anglais. Le Duc éprouva pour eux une sympathie humaniste : «Tant qu'ils n'étaient que sauvages, ils étaient guerriers, indépendants, féroces peut-être, mais ils étaient

en Amérique

des hommes ; aujourd'hui que les blancs ont cru avoir intérêt de les capter, on les séduit avec de l'argent, avec du whiskey, on les abrutit.» Cette bienveillance sera plus nuancée après l'attaque meurtrière d'un bateau dans le Kentucky et la capture d'un ami du Duc.

Il dénonce l'injustice de l'esclavage

La personnalité, les convictions, l'érudition, l'éclectisme du Duc transparaissent tout au long du récit. Dans le Jersey, il déplore les mauvais traitements infligés aux esclaves et la mansuétude de la justice envers leurs maîtres. Il fustige l'inconduite de colons français venus des Antilles et accueillis à Charles-town (Charleston) : «La conduite des obligés n'a pas toujours été digne de celle de bienfaiteurs.» En Caroline, il relève que les dissensions entre colons français et espagnols aboutirent à la séparation de la grande province en deux États (du Nord et du Sud), sous l'égide du roi d'Angleterre.

Se démarquant des «déclarations philanthropiques auxquelles tant d'amis prétendus des noirs, et qui se sont montré ennemis du genre humain, se sont livrés par vanité», il se prononce pour l'émancipation progressive des esclaves.

Il dénonce le mépris, la violence et les brimades de l'Angleterre envers les Américains, la culture du mensonge en politique. Les pauvres vivent de la taxation imposée aux ménages aisés. Cette pratique, aux yeux du Duc, «doit perpétuer, et créer même l'oisiveté et l'imprévoyance».

Il s'intéresse aussi à l'ingénierie agricole : «Il me semble que de la

combinaison des deux machines [à peigner le coton], on peut aisément en composer une qui réunirait les avantages de chacune, en corrigeant les inconvénients de l'une et l'autre.» En Virginie, la loi prescrit que la vaccination est facultative et soumise à l'accord de juges ; le Duc, lui, «entend souvent murmurer contre

rie des Algériens contre les vaisseaux américains. Dans le Delaware, il juge sévèrement l'activité d'une banque qui promeut la spéculation par la titrisation.

Le Duc admire le dynamisme économique, le climat propice aux libertés, l'esprit d'entreprise des États-Unis, mais il juge avec sévé-



Le Duc a dédié son ouvrage à la duchesse d'Enville, sa tante, disparue le 31 mai 1797, à l'âge de 80 ans, après avoir été emprisonnée par les révolutionnaires. L'imprimerie Du Pont en réalisa l'édition pour 15000 francs. L'ouvrage, à sa parution, ne rencontra aucun succès. L'auteur avait reconnu que, faute de temps, les manuscrits initiaux n'avaient pas été révisés : «... tout ce fatras d'anecdotes que je rapporte ici est, je le sens, peu intéressant, mais il donne le tableau de mon voyage, et n'est pas inutile à la connaissance de ce pays».

La tragédie de l'exil [Extraits]

«J'ai fui la mort certaine en m'échappant de France, puisque je ne l'ai quittée que sur l'avis certain qu'il y avait des ordres positifs d'assassiner M. de La Rochefoucauld mon cousin, et moi. Mon cousin n'est pas sorti de France et a été assassiné⁽¹⁾. Le Gouvernement m'a alors rangé au nombre des émigrés, mes biens sont confisqués, et je suis depuis cette époque dans une grande pénurie dont je ne me plains point, que je sais que je pourrai toujours supporter, parce que ma conscience est avec moi, mais qui pour cela n'en est pas moins grande. Comme émigré, je suis rayé de la liste des citoyens français : proscrit, banni, je ne suis donc pas citoyen français, je n'ai même pas le droit d'en porter les enseignes ; et si je les porte, le ministre aurait le droit de me dire que je n'ai plus celui de m'en couvrir [...] Sa douleur ressort plusieurs fois dans le récit : «L'expatriation [...] est un supplice.» Mais jamais il ne cède au découragement : «Le courage abandonne rarement ceux qui fuient la persécution.»

cette loi absurde...». La législation sur l'esclavage «y est beaucoup plus douce que dans aucun des pays que j'ai traversés jusqu'ici», mais le Duc se prononce pour l'abolition : «La législation est toujours inique, et cette vérité devrait à elle seule entraîner l'abolition chez un peuple éclairé et qui conserve quelque idée de moralité.»

Dans le New Hampshire, il visite les chantiers navals. On y construit une frégate armée de trente deux canons, que le dey d'Alger a exigé des États-Unis par traité, en contrepartie de la cessation des actes de pirate-

rité la rudesse des mœurs, l'injustice liée à l'esclavage, la versatilité de la population des villes dans son sentiment vis-à-vis de la France. S'il ne se laisse pas éblouir par le mirage américain («les villes américaines n'ont pas de places publiques»), il conclut son récit sur un vœu de brillant avenir pour la nation américaine et pour son peuple. Il voit cette nation «fermement résolue de se tenir à jamais indépendante d'aucune nation étrangère, chaque jour faire un pas vers la force, la grandeur à laquelle elle est appelée» ■

Michel Harmant (Ch. 61)

⁽¹⁾ L'autre est le «Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre», par Talleyrand.

⁽²⁾ Fondateur et propriétaire de l'État de Pennsylvanie.

⁽³⁾ En 1780, avec 27 millions d'habitants, la France était le pays le plus peuplé et la première puissance d'Occident. Elle est présente dans le monde entier et, en Amérique, dans les Caraïbes et en Louisiane. Son rayonnement reste très fort quinze années plus tard.

⁽⁴⁾ Il a été massacré à Gisors, le 4 septembre 1792, sous les yeux de sa femme et de sa mère.